MAGNY LE MAG

Juin 2021
N°25

SPORT, NATURE ET BIEN-ÊTRE

À L'HONNEUR

P.17

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES p.5

VOTRE NOUVELLE APPLICATION MOBILE MAGNY, VILLE CONNECTÉE p.6

UN ÉTÉ ACTIF POUR VOS JEUNES DE 11 À 17 ANS p.7

CULTURE

ANIMATIONS

SOMMAIRE

P.4 à 6 - Informations locales
DÉCONFINEMENT, SOUTIEN À NOS COMMERÇANTS
ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES,
VOTRE NOUVELLE APPLICATION MOBILE

P.7 - Enfance
UN ÉTÉ ACTIF POUR NOS JEUNES
COLLECTE DE FOURNITURES SCOLAIRES

P.8 à 11 - Dossier
Magny fête la musique

P.12- Développement durable
COMPOSTAGE, MODE D'EMPLOI
VOTRE COUP DE MAIN DÉSHERBAGE

P.13- Sécurité
VOS VACANCES EN TOUTE SÉCURITÉ
DEVANT LES ÉCOLES, TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE

P.14-15 - Travaux/urbanisme
RÉVISIONS DU PLUI ET DU RLPI
ÉVOLUTION DE L'ÉCLAIRAGE DE NOTRE VILLE

P.16-17 - Culture/animations
CONCERT CLASSIQUE À VOTRE PORTE
DES RÊVES DANS LE SABLE, IL RESTE DES PLACES
EN ÉTÉ, FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS
CONCOURS DE PÉTANQUE
VOTRE RENDEZ-VOUS BIEN-ÊTRE

P.18 - Associations
BIENVENUE À LA TEAM ALLCYCLES VAL D'EUROPE

P.19 - Tribunes
ÉTAT CIVIL

Mairie de Magny le Hongre
21 rue du Moulin à Vent
77700 Magny le Hongre
Tél. : 01 60 43 51 00
Fax : 01 60 04 15 51
mairie@magnylehongre.fr
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30
(fermée le lundi matin) et le samedi de 8h45 à 12h30
(sauf lors des vacances scolaires et durant le confinement)

Numéro 25 - Juin 2021 - Tirage : *4 000 exemplaires -* ***Directeur de la publication :*** *Véronique Flament-Bjärstål -* ***Rédactrice en chef :*** *Virginie Fleuriel -* ***Comité de relecture :*** *Laurent Choukroun, Marina Renucci, Simonetta Resta -* ***Service Communication :*** *Alexandre Carlier, Laurianne du Bois de Gaudusson, Marie Goupil -* ***Photos :*** *Service Communication, Adobe Stock -* ***Conception graphique :*** *Service Communication -* ***Impression :*** *Imprimerie Klein - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique*

L'ÉDITO DU MAIRE

Chères Hongrémaniennes,
Chers Hongrémaniens,

Voici enfin venir l'été, le soleil, les beaux jours, les retrouvailles entre amis ou en famille, les vacances ! Tout ce dont nous avons tous besoin pour oublier un premier semestre 2021 que nous aurions préféré différent.

Cette année, la municipalité a décidé de fêter le jour le plus long de l'année en participant à la traditionnelle Fête de la Musique. Ainsi, de nombreux artistes et musiciens vont se produire sur plusieurs scènes installées sur le territoire communal pour vous proposer du rock, pop, soul, rap, funk, chorale, chant lyrique, jazz, électro et même un concert de louanges à l'Église. Il y en aura pour tous les goûts avec en tout et pour tout 18 artistes ou groupes, souvent locaux, qui seront en écoute libre et gratuite lundi 21 juin prochain.

Une première à Magny le Hongre et probablement sur le territoire pour nous faire oublier le report, pour la deuxième année consécutive, des Magnytudes pour des raisons sanitaires évidentes.

Les beaux jours estivaux vous encourageront peut-être à venir profiter de l'espace de restauration extérieur, façon "food court" que nous avons mis en place rue de l'Église afin d'apporter un soutien immédiat à nos restaurateurs. Des animations musicales se tiennent sur ces terrasses musicales tous les vendredis et samedis soirs, de 18h30 à 20h30, jusqu'à la fin de l'été.

Autres nouveautés qui marqueront le début des vacances : l'organisation d'une journée Sport, Nature et Bien-être le dimanche 4 juillet dans le parc du Lochy et quelques jours plus tard, le 14 juillet, un pique-nique musical organisé dans ce même parc par le Comité des Fêtes, évènement que nous clôturerons par un feu d'artifice.

Ce début d'été vous permettra donc de faire le plein d'activités et s'il vous reste encore un peu d'énergie, je vous invite à découvrir les nombreuses animations proposées par la ville et ouvertes à tous, jeunes et moins jeunes, avec notre programme "Magny Summer".

Toutes ces manifestations vont très prochainement être accessibles plus facilement sur notre nouvelle Application mobile "Magny, ville connectée" que je vous encourage toutes et à tous à télécharger sur votre smartphone à partir du 26 juin !

Je ne pouvais terminer cet édito qu'en chanson, Fête de la Musique oblige, en reprenant les premiers mots d'une célèbre chanson "Summertime", notamment interprétée par Ella Fitzgerald : *l'été arrive et la vie est plus facile*. Cela aura rarement été plus vrai.

Excellent mois de juin à toutes et tous !

Véronique Flament-Bjärstål
Maire de Magny le Hongre

Déconfinement, soutien à nos commerçants

Mercredi 19 mai signait la réouverture des terrasses de restaurants. La Ville a mis en place un dispositif exceptionnel pour permettre aux restaurateurs hongrémaniens de reprendre leur activité.

Comme annoncé par le Président de la République le 29 avril dernier, le plan de déconfinement a franchi une étape importante le 19 mai dernier avec le passage du couvre-feu de 19h à 21h, le retour des spectacles et des rendez-vous culturels, la reprise des activités sportives dans les lieux couverts, mais aussi la réouverture des commerces et l'autorisation des terrasses de restaurants pour des tables allant jusqu'à 6 personnes.

Dispositif exceptionnel pour nos restaurateurs
Afin d'apporter un soutien immédiat à nos restaurateurs durement touchés par la crise sanitaire et les fermetures administratives qui s'en sont suivies, la Ville de Magny le Hongre, sous l'impulsion de Madame le Maire, Véronique Flament-Bjärstål, a pris les mesures suivantes :

• Chaque restaurateur qui le souhaite dispose d'un espace de terrasse sur la voie publique devant son établissement pour effectuer un service à la place.

• Un espace de restauration en extérieur, façon "Food court" a été créé avec des tables mises à disposition par la ville sur un tronçon de la rue de l'Église, entre la rue des Andains et la rue de l'Épinette. Cette zone de restauration permet de consommer "sur place" ce que vous avez commandé "à emporter" dans les enseignes de Magny. Une animation musicale y est proposée les vendredis et samedis soir, de 18h30 à 20h30, lorsque la météo le permet. La circulation des véhicules est interdite sur ce tronçon et déviée vers les rues voisines, **la rue des Andains devenant à double sens**.

• Des tables sont également mises à disposition place de l'Église pour celles et ceux qui souhaitent se retrouver après avoir passé commande auprès des restaurateurs situés à proximité.

Que ce soit en famille, entre amis, entre voisins, nous espérons que cette action permettra à nos restaurateurs de retrouver leur clientèle et à notre cœur de ville sa convivialité. Nous comptons également sur le civisme de chacun pour que cette opération de relance se déroule dans le respect des règles sanitaires en vigueur (pas plus de 6 personnes par table) en respectant le matériel et sans créer de nuisances pour le voisinage. Magny compte sur vous.

+ d'infos
La liste complète des terrasses et des restaurateurs ouverts est disponible sur *www.magnylehongre.fr*

Départementales et régionales
aux urnes citoyens !

Les 20 et 27 juin prochains, les électeurs sont appelés à voter pour leurs conseillers départementaux et régionaux. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Qui allons-nous élire ?
Les élections départementales permettent d'élire les 46 membres du **conseil départemental de Seine-et-Marne** qui siègent pendant 6 ans à Melun. À Magny le Hongre, les électeurs votent pour les deux représentants du canton de Serris. Il s'agit d'une élection binominale à deux tours. Les candidatures sont présentées sous la forme d'un binôme composé d'une femme et d'un homme avec leurs remplaçants. Pour être élu au premier tour, il faut que 25% des électeurs inscrits aient voté et qu'un binôme obtienne la majorité absolue. Au second tour, peuvent se présenter les binômes ayant reçu un score de 12,5% au moins au premier tour.

Les élections régionales permettent d'élire les 209 membres du **conseil régional d'Île-de-France** qui siègent pendant 6 ans à Saint-Ouen (Seine-saint-Denis). Les conseillers sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. Les sièges sont attribués à l'issue du premier tour si une liste atteint la majorité absolue. Si ce n'est pas le cas, seules les listes à 10% ou plus se maintiennent. Les sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour, avec un quart des sièges automatiquement attribués à la liste arrivée en tête.

Quelles sont les compétences des conseils départemental et régional ?
Le conseil départemental fait autorité en matière d'enseignement (collège), d'action sanitaire et sociale, de gestion des routes et des déplacements, de sécurité incendie, d'aménagement durable du territoire, de culture. Il soutient également l'emploi local.

Le conseil régional est en charge du développement économique, de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'alternance, de la gestion des lycées, des transports et de l'aménagement du territoire. Il s'occupe aussi - avec le département - de la culture, du tourisme et du sport.

Comment se déroule cette double élection ?
Dans votre bureau de vote, les deux scrutins seront distincts. Il faudra voter deux fois et donc suivre un parcours permettant d'exprimer votre voix séparément pour chaque élection. Les agents sur place auront prévu des séparations et vous expliqueront la marche à suivre.

Où voter à Magny ?
La ville compte cinq bureaux de vote : Hôtel de Ville, Salle Serge Goudailler, école Charles Fauvet, école Éric Tabarly, école Simone Veil. Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte d'électeur.
Attention, le bureau n°2, habituellement situé au stade des Peupliers, se trouve désormais à la salle Serge Goudailler (place de l'Église).

N'oubliez pas de vous présenter à votre bureau de vote muni d'une pièce d'identité en cours de validité, ainsi que de votre carte d'électeur, cette dernière vous permettant de voter plus rapidement. **Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J, pensez au vote par procuration sur *www.maprocuration.gouv.fr***.

Votre nouvelle application mobile Magny, ville connectée

Dans le cadre de son développement numérique, Magny le Hongre a fait appel à la société Imagina pour le déploiement de son application "Ville Connectée".

Pourquoi proposer une telle application ?
On constate depuis 2019 qu'il y a plus de détenteurs de smartphone (77%) que d'ordinateur (76%). Nos habitudes évoluent et plus d'une connexion sur deux (51%) sur Internet se fait depuis un smartphone, contre 31% depuis un ordinateur et 6% depuis une tablette. Il est donc indéniable que le smartphone tient aujourd'hui une place importante dans notre quotidien et dans notre ville. Nous l'utilisons pour communiquer, pour nous informer, acheter en ligne, réserver une activité et même contacter une administration ou un service public. Mais le vrai avantage du smartphone est que, contrairement à tous les outils de communication existants, il a l'avantage d'être personnalisable en fonction des intérêts, des besoins, du profil de chacun. Plus besoin d'aller chercher l'information, elle vient directement à vous ! La communication n'est plus seulement informative, elle est devenue interactive grâce aux applications et à la personnalisation, via la création de votre profil lors de votre première connexion.

L'application Imagina : votre ville dans votre main !
Avec l'application, vous retrouvez toutes les informations de notre ville sur votre smartphone : site institutionnel, page Facebook, page Instagram, programme interactif des événements de l'année, les points d'intérêt de la ville, des parcours connectés et thématiques, les démarches administratives, le kiosque famille, des notifications push personnalisées et bien plus encore à découvrir dans les prochains mois ! Cette application est gratuite.

Une application d'échange, à l'écoute des citoyens
Au-delà d'informer, l'application vous permet d'être acteur. Vous pouvez avertir la mairie d'un incident ou encore tout simplement contribuer au développement de Magny le Hongre à travers la participation citoyenne.
Cela représente aussi une possibilité pour la municipalité de communiquer en temps réel avec les habitants pour signaler un évènement.

Imagina : une application à succès. Déjà 700 000 utilisateurs
Si l'application ne vous est pas inconnue, c'est peut-être parce que de nombreuses villes et campus universitaires comme Nanterre ou l'Université Gustave Eiffel l'utilisent déjà. Avec Imagina, il n'est plus nécessaire de télécharger plusieurs applications : une seule et même application est dorénavant dédiée à plusieurs communes, la rendant universelle. Magny le Hongre souhaite aller dans le sens de la mutualisation et de l'inclusion. Les habitants pourront profiter de cette application pour découvrir de nombreuses villes en France sans avoir à télécharger une nouvelle application. Et surtout, les visiteurs de passage dans notre ville et possédant l'application Imagina pourront bénéficier du contenu, car ils seront invités à découvrir la commune par le biais d'une notification dès leur première visite.

Rendez-vous samedi 26 juin sous la halle du Marché pour rencontrer vos élus qui vous présenteront l'application Imagina "Magny le Hongre".

Un été rempli pour nos jeunes

L'été approche et la ville a prévu le plein d'animations pour les jeunes du CM2 à l'âge de 17 ans.

Alors que les vacances d'été sont juste devant nous, la municipalité, avec l'aide du service Enfance-Jeunesse-Éducation de la mairie, pense à nos jeunes et à ce qui pourrait les intéresser durant la période estivale. Si le déconfinement est en marche progressivement (voir page 4), il y a fort à parier que les voyages ne seront pas encore aussi simples qu'avant la crise sanitaire et que nombre de Hongrémaniens resteront sur le secteur pour leurs vacances. Ainsi, une belle palette d'activités est d'ores et déjà proposée aux jeunes allant de la classe de CM2 à l'âge de 17 ans. Il y en aura pour tous les goûts.

Le mois de juillet sera découpé en quatre semaines qui auront chacune un thème différent : Partons à l'aventure, Semaine insolite, Fun week, Du sport dans l'air. Ce ne sont pas moins de 16 demi-journées ou journées complètes riches d'activités de tous ordres qui s'offrent à nos jeunes. Entre les activités sportives telles que **le VTT, le tir à l'arc, le football américain et le kick boxing, les sorties nature en rafting, l'accrobranche, la vie en camp d'aventurier**, les **soirées barbecue** conviviales, les activités où se dépenser comme le **paintball**, ou utiliser ses méninges (**Murder party, Panique à Magny le Hongre**), chacun y trouvera inévitablement son compte. La liste complète des animations, les tarifs et les détails pour s'inscrire sont à découvrir sur le site de la commune *www.magnylehongre.fr*. **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 11 juin, 17h30**. Ne perdez pas un instant, les places sont limitées.

D'autres activités, ouvertes à toutes les catégories d'âge (enfants et adultes) sont organisées durant l'été avec Magny Summer. Rendez-vous en pages 16 et 17 pour en savoir plus !

Collecte de fournitures scolaires

Le CCDJ fait appel à votre solidarité en cette fin d'année scolaire.

Avant les vacances d'été, les jeunes élus du Conseil Consultatif des Jeunes (CCDJ) de la Ville vous invitent à un geste solidaire en faveur des familles hongrémaniennes qui en ont le plus besoin, en partenariat avec le CCAS de la ville et la Maison Valeuropéenne. **Du 7 juin au 6 juillet**, les jeunes du CCDJ, soutenus par les élus (adultes) de la Commune, organisent une grande collecte de fournitures scolaires. Chacun d'entre nous peut faire un geste, en déposant des crayons, des feutres, des copies de différents formats, des cahiers neufs ou tout autre accessoire utile au suivi de la scolarité d'un élève, **uniquement en très bon état ou n'ayant jamais servi**. Une liste non exhaustive est disponible sur le site Internet de la commune *www.magnylehongre.fr* (rubrique Actualité). Pour cela, rendez-vous dans les lieux de collecte prévus : les quatre centres de loisirs de la ville (le Paradis des Ouistitis, les Pirates du Soleil, les P'tits Farfadets, les P'tites Canailles) mais aussi la Mairie de Magny le Hongre. Le collège Jacqueline de Romilly est également partenaire de cette opération avec une collecte **dès le début du mois de juin**. Une fois la collecte opérée, une distribution sera organisée avant la rentrée des classes de septembre au CCAS puis à la Maison Valeuropéenne. Merci à toutes et tous de votre générosité.

Magny fête la musique

Lundi 21 juin, la ville de Magny le Hongre, en partenariat avec File7, vous invite à sortir dans ses rues pour profiter de l'arrivée de l'été 2021 avec la première édition de la Fête de la musique. Au programme : un panel d'artistes locaux qui ont un talent fou !

Une fête en quatre points

Depuis 1982, la France célèbre traditionnellement la Fête de la Musique chaque 21 juin, comme pour accueillir l'été sur la plus belle des notes. Pour la première fois cette année, Magny le Hongre se joint à la fête en proposant à ses habitants de profiter des morceaux joués ici ou là par plusieurs artistes.

Sur le modèle de ce qu'organisent les grandes villes, ce n'est pas sur un point en particulier que se concentreront les concerts mais bien en différents lieux. Libre à chacun de circuler de l'un à l'autre et de voguer au gré du son qui lui convient. Le temps d'une soirée, la musique est reine à Magny et vous en serez les premiers satisfaits. Demandez le programme.

Pourquoi la Fête de la Musique et pas Les Magnytudes ?

Du fait du contexte sanitaire, le Festival Les Magnytudes ne se tiendra pas à Magny le Hongre pour la deuxième année consécutive après quatre années d'un succès populaire qui ne se dément pas. Les préparatifs d'un tel évènement démarrent généralement dès le début de l'année civile et à cette période, en 2021, la visibilité sur l'évolution de la situation sanitaire était quasi nulle. Il a ainsi été décidé de ne pas organiser cet évènement. Pour continuer à proposer un rendez-vous de qualité aux habitants à cette période de l'année, tout **en évitant un rassemblement en un seul et unique lieu où il serait impossible de faire respecter une jauge de spectateurs**, incompatible avec les consignes sanitaires en vigueur, la ville a fait le choix de répartir l'animation en plusieurs endroits pour permettre à chacun de profiter, avant les vacances d'été, d'un grand moment convivial et musical.

La Fête de la Musique version hongrémanienne vous attend en quatre lieux distincts de la ville. Le premier se situe place de l'Église, entre la salle Serge Goudailler et l'Église Sainte-Geneviève, cette dernière étant le second point de rendez-vous. Le troisième sera positionné au Parc du Lochy, au niveau de l'esplanade des Femmes remarquables, accessible depuis la rue du Bois de la Garenne. Des scènes fixes où se succèderont plusieurs artistes seront montées. Le quatrième et dernier point sera placé sous le kiosque de l'étang de la Mare Houleuse, où les groupes se produiront en acoustique et où les spectateurs pourront profiter du cadre exceptionnel.

Au total, ce sont **18 artistes, en solo ou en groupe**, qui se produiront à Magny le Hongre ce lundi 21 juin, selon le programme décrit en pages 10 et 11. Une grande majorité sont habitants de la commune ou du secteur et compteront sur votre soutien et vos applaudissements pour cette représentation exceptionnelle. Toutes et tous ont envoyé leur candidature en Mairie de Magny le Hongre depuis l'appel lancé à la fin du mois de février. Un comité de sélection, composé majoritairement d'élus de la Ville et du CCDJ, d'agents municipaux du service *Culture et Festivités* et de professionnels musicaux de File7, s'est réuni plusieurs fois entre fin avril et début mai pour écouter les maquettes envoyées par 33 candidats et choisir les heureux élus. Merci à tous les artistes ayant postulé de votre engagement et de votre participation à cette opération.

Sur place, la crise sanitaire qui se poursuit imposera quelques consignes à respecter. Merci de conserver votre masque si l'arrêté préfectoral d'obligation est maintenu au-delà du 31 mai. De même, merci de respecter les horaires du couvre-feu qui devrait être à 23h le jour de l'évènement (voir p. 4). Dans le respect du voisinage et pour la bonne tenue de cette Fête de la Musique, nous comptons tous sur vous pour accueillir l'été comme il se doit, sur la plus belle des notes !

Le mot de Laurent Choukroun, Adjoint au Maire délégué à la Culture

Quelle belle idée que cette Fête de la Musique ! Depuis 1982 et sa mise en place par le Ministre de la Culture de l'époque, Jack Lang, cet évènement n'a cessé de prendre de l'ampleur, au point d'être désormais présent dans plus de 120 pays à travers le monde. Mais il ne s'agit pas uniquement de célébrer la musique en ce premier jour d'été. C'est une fête de la population pour la population, qui permet de toujours mieux apprendre à cohabiter et qui souligne notre envie de vivre ensemble. C'est une nécessité pour la commune de vous proposer des spectacles et des manifestations qui vous rassemblent et vous font trouver votre place dans notre communauté. C'est d'autant plus important de se retrouver après une longue période d'abstinence culturelle et un trop long isolement qui nous a séparés les uns des autres.

Pour la première fois dans l'histoire de Magny le Hongre, vos élus ont souhaité organiser la Fête de la Musique et donner la possibilité aux Hongrémaniens de se rassembler autour de toutes les musiques, de toutes origines, de tous styles. Cette fête permet également à tous les Amateurs, au sens noble du terme, de transmettre un message, de transmettre de la joie à travers leur Art. Tous ces musiciens sont là pour vous donner du plaisir, pour nous permettre de retrouver un peu de soleil après la tempête. Au-delà de quelques notes qui vont bien ensemble, la musique est avant tout un partage, un échange de bonheur et de bien-être. Si la météo est de notre côté, attendez-vous à une superbe soirée, toujours dans le respect des règles sanitaires.

Le programme de votre soirée

Place de l'Église

Entre la salle Serge Goudailler et l'Église Sainte-Geneviève

À partir de 17h15, sur la scène

17h15 - Captain Croche et l'Orchestre à l'école
L'association basée à Magny le Hongre vous propose des reprises de variétés par la voix de ses jeunes élèves et au son de son orchestre.

18h - Barbara Schmidt & Bengt Almqvist
La chanteuse seine-et-marnaise et son multi-intrumentaliste suédois vont vous enchanter avec leurs reprises de rock, pop anglaise et country rock.

18h45 - Travel
La chanteuse Ange & Like et son groupe Travel, originaires de Bussy-Saint-Georges, vous proposent des reprises de la scène pop, rock, soul ainsi que de la variété.

19h30 - Jassybee Band
Un basse, une guitare, une batterie et vous obtenez Jassybee, un groupe de rock français originaire de Magny le Hongre plein de caractère et d'énergie.

20h15 - Adef
Clément Isola et son groupe débarquent avec leur style jazz fusion inspiré de Herbie Hancock, Billy Cobham ou Jean-Luc Ponty

21h - The Panic Speech
Entre la pop et l'alternative, avec des touches de guitares saturées, ce groupe valeuropéen sent le rock à plein nez avec ses créations originales pimentées.

21h45 - InExtremis
Ils sont cinq sur scène dont une chanteuse pour interpréter des titres (souvent bien connus) qui fleurent bon la soul et la funk.

Attention, les horaires de passage sont donnés à titre indicatif. Il se peut qu'en fonction du déroulé de la soirée, des petits décalages empêchent la programmation d'être pile à l'heure. Informations plus complètes sur les groupes et chanteurs présents sur le site Internet de la Ville www.magnylehongre.fr

Parc du Lochy

Esplanade des Femmes remarquables, face à la rue du Bois de la Garenne
À partir de 17h45, sur la scène

17h45 - Célia Amarouche
Du haut de ses 16 ans, voilà une Hongrémanienne qui va vous épater à la voix et au clavier, avec des reprises de variété, de pop rock anglais et de R'n'B.

18h30 - Jazz Courette
Écoutez vite les prouesses de ce duo de guitares, dans ses reprises et ses créations originales de jazz et swing manouche. Bluffant.

19h15 - Molly Rogers
Un jeune talent hongrémanien qui prouve encore que la valeur n'attend pas le nombre des années. Une voix, un piano et des reprises pop rock. Frisson garanti.

20h - Maayan
Seule face à vous, cette jeune Hongrémanienne reprend des titres pop, accompagnée de son piano ou de son ukulélé et de sa voix mélodieuse.

20h45 - Katy O
Guitare en main, cette Francilienne vous électrise avec ses reprises de Coldplay, U2, Pink, The Police ou encore Moriarty. Entraînant et doux à l'oreille.

21h30 - Madeleine
Partez à la découverte de cette Isséenne haute en couleur, seule en scène avec ses chansons à texte et ses touches d'électronique et de style oriental.

Église Sainte-Geneviève

À partir de 19h
Un groupe de chanteurs de la Paroisse Saint-Colomban vous fait découvrir la pop chrétienne.

Étang de la Mare Houleuse

Sous le kiosque, face à la rue du Pré de Bray
À partir de 18h30, en acoustique

18h30 - Jessie Addams
Seule avec sa guitare, cette Hongrémanienne va véritablement vous enchanter avec ses reprises de chansons françaises.

19h15 - Sharon & Massenet
Une touche d'opéra et de chant lyrique dans un cadre qui s'y prête parfaitement pour ces Hongrémaniens au talent incontestable.

20h - Chorale Les Enchanteurs
Disneyland Paris sera de la partie avec sa chorale, la même qui avait ravi les curieux lors du Marché de Noël. On ne s'en lasse pas.

20h45 - Familia
Venez redécouvrir quelques titres pop rock bien connus repris par ces deux artistes locaux dans un duo guitare/voix de haute volée.

Compostage, mode d'emploi

Le compostage se démocratise et va trouver toute son importance dans les années à venir. Mode d'emploi pour s'y mettre, grâce aux conseils du SMITOM.

Depuis quelques années, chacun a compris l'importance de réduire la quantité de déchets qu'il produit au quotidien. Avec la loi Egalim incluant l'imposition des communes en fonction du poids des déchets produits, nous avons tous intérêt à trouver des solutions pour favoriser le recyclage de nos ordures. C'est ce que permet le compostage. En moyenne, nos poubelles se composent pour moitié de déchets organiques que le compostage permet de valoriser en faisant simplement appel au processus de décomposition naturelle qui aboutit à l'obtention d'une matière organique proche du terreau, utile dans la fertilisation des sols. Le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM), en charge de la collecte de vos déchets sur le Val d'Europe, vous explique tout sur son site Internet. **Attention : il ne s'agit aucunement de ce qui va dans votre bac marron.**

Ça va dans le compost :
Tailles de haies, feuilles mortes, paille, foin, écorce d'arbre, tonte de pelouse, fleurs fanées, épluchures de fruits et légumes, marc de café avec ou sans filtre, coquilles d'œufs et/ou de noix écrasées/concassées, essuie-tout, journaux, cartons non imprimés...

Ça ne va pas dans le compost :
Litière souillée, excréments, poussières, pierres, sable, mégôts, charbon, viandes, poissons, matières grasses, laitages, conifères, thuyas, mouchoirs souillés, lingettes...

3 conseils pour un bon compost
- Bien aérer en mélangeant
- Maintenir une humidité suffisante
- Varier les déchets pour l'équilibre

Comment composter ?
Sur le site Internet du SMITOM *www.smitom-nord77.fr* vous pouvez acquérir un composteur pour votre jardin et bénéficier des conseils de l'ambassadeur du tri.
En appartement, vous pouvez pratiquer le lombricompostage (avec des vers rouges de fumier). Sans odeur et naturel, il s'adapte aux petits espaces.

Votre coup de main Désherbage

Avec la fin des produits phytosanitaires, optons pour les désherbages alternatifs.

Jusqu'en 2017, les espaces publics de la ville étaient entretenus en utilisant des produits phytosanitaires chimiques. Cela permettait un épandage rapide sur les espaces publics qui pouvaient être traités rapidement et à un coût maitrisé. Depuis 2017, afin de respecter l'environnement et de protéger les habitants, la loi impose le "zéro phyto" dans les collectivités.
Des solutions alternatives existent et sont désormais mises en œuvre comme l'utilisation du rotofil ou du désherbage manuel. D'autres méthodes comme le désherbage par choc thermique (gaz ou eau chaude) existent. Toutes ces solutions sont nettement moins rapides mais respectent notre environnement. L'essentiel des zones publiques sera entretenu par la ville, cependant les zones au droit des murs de propriétés sont à la charge de leurs propriétaires ou occupants (photo ci-contre). Les services techniques sont à votre écoute pour vous accompagner et vous aider dans cette démarche visant à préserver collectivement notre environnement qualitatif.

Vos vacances en toute sécurité

À l'approche des congés, pensez à l'Opération Tranquillité Vacances mise en place par la ville.

La Police Municipale de Magny le Hongre se charge de surveiller gratuitement votre pavillon ou votre appartement pendant votre absence, par des rondes régulières, dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de la Ville (Onglet "Ma ville", rubrique "Sécurité et voisinage"). Une fois rempli, une copie de votre formulaire "OTV" sera automatiquement transmise au commissariat de Chessy.

Règles de sécurité avant de partir

• Signalez votre absence à la police (Nationale ou Municipale) avec l'Opération Tranquillité Vacances.
• Faites suivre ou relever votre courrier. Une boîte aux lettres débordante traduit une absence de longue durée.
• Veillez à ce que votre domicile paraisse habité : faites ouvrir de temps en temps vos volets par un voisin ou un proche.
• Ne laissez pas sur votre répondeur téléphonique de message spécifique indiquant que vous êtes absent pour une longue durée.
• Ne laissez pas de clé sous votre paillasson ou dans votre boîte aux lettres. - Ne laissez pas de clé de voiture dans l'entrée de votre logement.
• Placez vos bijoux et objets de valeur en lieu sûr.
• Évitez d'indiquer que vous êtes ailleurs sur les réseaux sociaux. Avant de partir, assurez-vous d'avoir pris des photos de vos objets de valeur. De manière générale, conservez toujours les factures desdits objets de valeur.

En cas de cambriolage, prévenez la police (téléphone : 17) et surtout, ne touchez à rien.

Devant les écoles, tenez votre chien en laisse

Vous êtes nombreux chaque jour à attendre vos enfants à la sortie de l'école, parfois en compagnie de votre chien. Les animaux domestiques, même les plus dociles, restent des animaux et leurs réactions sont parfois imprévisibles, surtout en présence d'enfants qui n'ont pas assimilé ce qu'ils peuvent faire ou pas en leur présence. Toutes et tous, restons vigilants ensemble pour le bien-être et la sécurité de chacun. Ainsi, et **c'est le cas partout dans la ville,les chiens doivent être tenus en laisse et sous la surveillance constante de leur maître**. En cas de doute, merci de leur mettre une muselière. Parents, gardez sans cesse un œil sur votre enfant, surtout si celui-ci est attiré par les animaux. Les abords des écoles, comme toutes les rues de notre ville, appartiennent à chacun d'entre nous. Il nous revient à tous de faire les efforts pour que chacun puisse y trouver sa place et vivre sans appréhension dans le respect de l'autre. Merci de votre compréhension.

Révisions du PLUI et du RLPI

Val d'Europe Agglomération a entamé une procédure de révision de deux documents importants pour notre cadre de vie.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
Le PLUI est un document d'urbanisme applicable sur toutes les communes d'un même territoire qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Il encadre la construction de biens immobiliers et inscrit nos villes dans un projet commun visant à protéger et valoriser le cadre de vie. La révision du PLUI a été engagée par délibérations du Conseil Communautaire de VEA en dates des 20 décembre 2018 et 27 février 2020.

Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPI)
Le RLPI est l'unique document règlementaire qui régit les publicités, les enseignes et les pré-enseignes. La dernière mise à jour date de 2016. Depuis, cinq communes ont intégré Val d'Europe Agglomération : Esbly, Montry, Saint-Germain-sur-Morin, Villeneuve-le-comte, Villeneuve-Saint-Denis. La révision du RLPI a été engagée par délibération du Conseil Communautaire de VEA en date du 27 février 2020.

Procédures en cours
Conformément aux dispositions des articles L. 153-11 et L. 103-2 (pour le PLUI), L. 153-11 et L. 103-2 (pour le RLPI) du Code de l'Urbanisme, ces deux projets sont soumis à une procédure de concertation qui associe les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées durant toute la durée de l'élaboration du projet. Des registres sont ouverts pour recueillir toute observation sur le projet dans chacune des 10 mairies du Val d'Europe, ainsi qu'au siège de Val d'Europe Agglomération, aux jours et horaires d'ouverture. L'intégralité des observations pourra être consultée sur le site Internet de Val d'Europe Agglomération *www.valdeuropeagglo.fr*.
Les documents soumis à concertation seront consultables en version papier dans chacune des 10 mairies du Val d'Europe, ainsi qu'au siège et sur le site Internet de Val d'Europe Agglomération. Les observations peuvent également être transmises par mail aux adresses suivantes : *concertationrevisionPLUI@vdeagglo.fr* et *ConcertationrevisionRLPi@vdeagglo.fr*.

ÉVOLUTION DE L'ÉCLAIRAGE DE NOTRE VILLE

La Municipalité poursuit son programme de remplacement de l'éclairage public par la mise en place de solutions intelligentes, développées autour de la technologie d'éclairage LED. Ces dispositifs visent à :
- Optimiser et réduire la consommation énergétique
- Limiter les nuisances et pollutions lumineuses et ainsi préserver l'environnement
- Accroître la sécurité et le confort des usagers

Outre l'efficacité lumineuse constatée, il a été estimé que cela générera une réduction de la consommation de 30% et une optimisation des coûts d'entretien à hauteur de 50%, ce qui représente des économies pour les finances de la Ville. D'autre part, Magny souhaite limiter la pollution lumineuse, en concentrant la plupart des spots vers le bas, surtout dans les parties résidentielles et en diminuant le flux lumineux de 50% de son intensité entre 22h et 6h du matin. Ces nouvelles installations seront connectées par un capteur intelligent dit "Smart-Ready" qui permet le déploiement d'une solution adaptée de gestion à distance.

Après une première phase de remplacement réalisée en 2020, la commune prévoit de remplacer, avant la fin de l'année 2021, 230 luminaires de la rue du Moulin à Vent, de la rue de la Clé des Champs, de la rue des Labours, rue des Grouettes, rue de la Houe, rue du Bois de la Garenne et une partie de la rue de l'Épinette.

Concert classique à votre porte

Le Trio Zadig et l'association Excellart vous proposent un concert d'exception le 3 juillet prochain.

Ludwig van Beethoven, Leonard Bernstein et Astor Piazzolla seront à l'honneur lors d'un concert unique qui se déroulera à Magny le Hongre le **samedi 3 juillet**. Aux manœuvres, le Trio Zadig, l'une des formations les plus remarquables de la jeune scène, présente un programme consacré aux trois compositeurs dans un cadre original, se prêtant parfaitement à la musique et permettant à chaque spectateur d'apprécier cette dernière à sa juste valeur : la place de l'Église, entre la salle Serge Goudailler et l'église Sainte-Geneviève. La prestation, qui aura lieu en plein air (si la météo le permet), voguera de Vienne à l'Argentine, en passant par Broadway. Laissez-vous entraîner par les thèmes mémorables, envoûtants et virevoltants de ces trois grands compositeurs.

Trois garçons dans le vent

Né de la rencontre de deux amis d'enfance, Boris Borgolotto et Marc Girard Garcia, et du pianiste américain Ian Barber, le Trio Zadig a déjà remporté onze prix de concours internationaux en France, en Italie, en Autriche et aux États-Unis. Il allie sensibilité et intensité de jeu au sein d'un répertoire très riche. Le Trio Zadig est actuellement en résidence à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth dans la classe du Quatuor Artemis et il est lauréat de la Fondation Banque Populaire. En mars 2019, il a sorti son premier album "*Something in Between*" en hommage à ses racines franco-américaines, en collaboration avec les musiciens Benjamin Attahir et Bruno Fontaine. Le 3 juillet, venez écouter le violon de 1750 de Boris Borgolotto, le violoncelle de Marc Girard Garcia et le piano de Ian Barber.

Le concert était déjà programmé à Magny le Hongre le 16 mai 2020 mais la crise sanitaire et les consignes en matière de spectacles culturels en avaient malheureusement décidé autrement. Ce concert est aujourd'hui accessible à toutes et tous, gratuitement, sans même avoir besoin de réserver au préalable. L'occasion parfaite pour découvrir la musique classique et en jouir pleinement.

Le saviez-vous ?

Le nom du trio a été choisi d'après le personnage éponyme de Voltaire : Zadig (de l'Hébreu "le juste" et de l'Arabe "le vrai"). L'énergie et la jeunesse que met le trio à interpréter la musique de chambre ressemblent à ces aventures de Zadig, tour à tour amusantes et sérieuses, toujours captivantes.

+ d'infos

Concert du Trio Zadig - Beethoven, Bernstein, Piazzolla
En partenariat avec Excellart
Samedi 3 juillet, 17h, Place de l'Église
Gratuit sans réservation

"Des rêves dans le Sables", il reste quelques places

Le spectacle "Des rêves dans le sable" présenté par Lorène Bihorel dans la Salle des Fêtes de la ville le **samedi 12 juin** rencontre un beau succès en termes de réservations mais n'affiche pas encore tout à fait complet. Il ne tient qu'à vous de découvrir ce qui vous attend lors de ce spectacle poétique, pour petits et grands.
Pour vous en convaincre, nous vous invitons à redécouvrir l'artiste et son univers dans l'entretien réalisé par les jeunes élus du CCDJ de Magny le Hongre dans notre édition de Magny le Mag de mai 2021, mais aussi à regarder la vidéo de présentation du spectacle sur le site Internet de la Ville *www.magnylehongre.fr*.

En été, faites le plein d'actvités

Pour la première fois dans notre ville, Magny Summer met de l'animation dans votre été.

C'est un programme grandiose qui vous attend cet été à Magny le Hongre. La ville et ses associations ont mis les petits plats dans les grands pour vous proposer des activités, des animations et des découvertes quasiment tous les jours durant les mois de juillet et août. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le programme complet nécessite quelques dernières retouches mais vous pouvez dès à présent le retrouver actualisé et détaillé sur le site Internet de la commune voire même déjà réserver votre place sur certains rendez-vous en particulier.
À partir du samedi 3 juillet, et jusqu'au vendredi 27 août, vous êtes toutes et tous attendus sur les animations prévues. Quel que soit votre âge, vous trouverez à n'en point douter une activité qui vous convient. Vous pourrez compter sur le service des Sports de la Ville pour vous faire découvrir le tir à l'arc et le dodge-ball. Les associations hongrémaniennes seront de la partie avec leurs spécialités respectives. Citons ici *Move & Movies* qui proposera, des ateliers cinéma, de clip et de comédies musicales, l'*Atelier de Paix* et ses essais en poterie et modelage, *Captain Croche* et son approche musicale (ukulélé, handchimes), l'association *Questions pour un champion* et ses tournois, les *Spiders du Val d'Europe* et leur découverte du football américain, *Des idées et des fleurs* avec ses compositions d'art floral, *Danse Music & Cie* pour des ateliers de danse salsa, bachata, rock & roll sixties, le *Judo Club Val d'Europe* pour faire ses premiers pas sur un tatami, *GeekonGrass* et ses jeux ludiques pour tous les âges, *Val d'Europe Oxygène* et son initiation à la marche nordique, le tournoi de l'association *Le Pêcheur de Marne-la-Vallée*, le *VEMBC* et son initiation au basket, la randonnée découverte de *Magny Rando*, les démonstrations de bateaux radio-commandés par le *Navi Model Club*, *MCS* avec son initiation au Pilates et au Power Dance, les contes musicaux d'*Excellart* ou encore les ateliers des *Arts du Cirque*. L'association *Ngamb'art* de Meaux vous permettra de découvrir le streetdance, la cappoeira, le hip hop et l'Afro.
Tout le monde a mis la main à la pâte pour vous concocter le meilleur des étés. Il ne tient désormais qu'à vous de partir à la découverte de toutes ces animations.

+ d'infos
Informations, tarifs et programme complet sur *www.magnylehongre.fr*

Concours de pétanque

Le Comité des Fêtes organise un concours le 26 juin, ouvert à tous.

Après avoir assuré l'organisation du Vide-greniers le 23 mai dernier, les équipes du Comité des Fêtes de Magny le Hongre installent de nouveaux rendez-vous dans nos agendas pour les semaines à venir. **Samedi 26 juin**, elles vous proposent de participer à un concours de pétanque sur l'esplanade du Parc du Lochy, de 14h à 19h. Entre amis ou en famille, pointeur débutant ou tireur expérimenté, venez participer à ce concours et partager un moment plein de convivialité sous un beau soleil de début d'été. Les plus habiles repartiront avec l'un des lots mis en jeu par l'organisation qui, si les conditions sanitaires le permettent, tiendra une buvette sur place tout au long de l'événement.
Les inscriptions seront ouvertes dès 13h30 le jour même. Inutile de réserver à l'avance. Les frais d'inscriptions sont fixés à 5€ par joueur. Attention toutefois à ramener vos propres boules le jour de l'événement car l'organisation n'en fournira pas. Maintenant, à vous de jouer !

Votre rendez-vous bien être

Le temps d'une journée exceptionnelle, dimanche 4 juillet, nature, sport et bien-être sont à l'honneur à Magny.

Avec l'arrivée des beaux jours et la levée très progressive des consignes sanitaires qui régissent notre vie depuis un an et demi, la ville de Magny le Hongre a souhaité prendre soin de vous à une époque où nos organismes et nos psychismes ont été soumis à rude épreuve. Dans cet objectif, la municipalité vous invite à noter dans votre agenda la grande journée "Sport, Nature et Bien-être" qui se déroulera le **dimanche 4 juillet, de 8h à 19h**, dans le Parc du Lochy. Il est temps de se sentir bien à nouveau.
Sur les lieux, plusieurs stands seront à la disposition des visiteurs curieux qui profiteront (en principe) d'un soleil d'été pour partir à la rencontre des spécialistes de la lithothérapie (comprendre, connaître et utiliser le pouvoir des pierres à des fin thérapeuthiques), des artisans créateurs de bijoux, de bougies parfumées, de savons faits-main, des adeptes des fleurs de Bach et de leurs soins par les émotions, des huiles essentielles et leurs vertus multiples, des plantes et des herbes aux propriétés médicinales et/ou alimentaires. D'autres vous attendent sur place.

Une vingtaine d'ateliers pratiques et deux conférences
La journée se composera de nombreux rendez-vous animés par des spécialistes pour en apprendre plus sur leur savoir-faire, voire vous les enseigner. Ce sera le cas lors de la vingtaine d'ateliers pratiques que comptera la journée. Osthéopathie, kinésiologie, herboristerie, sophrologie, yoga (par le rire et dynamique), taïchi, massages, techniques de respiration (méthodes Soma et holotropiques) pour soigner son corps, son état mental et émotionnel par la respiration, seront à l'honneur pour des ateliers d'une durée de 1 heure à 1 heure 30. Vous pourrez également apprendre à fabriquer des bombes de bain, des produits ménagers écologiques, des huiles pailletées ou encore des savons surgras. Vous ne repartirez pas les mains vides, mais avec la tête pleine de bonnes idées pour le quotidien. Deux conférences auront également lieu sur le bonheur, à 11h, et sur les fleurs de Bach à 13h30.

Des intervenants prestigieux
Pour accompagner la ville dans cette grande journée, de nombreux intervenants sont attendus. En plus des spécialistes cités plus haut, des intervenants prestigieux sont attendus, au premier rang desquels l'association Sea Sheperd. L'ONG mondialement connue pour la défense des baleines et du vivant en général nous fera l'honneur de sa présence pour vous conter ses combats. Le SMITOM, en charge de la collecte et de la valorisation de nos déchets sur le secteur de Val d'Europe sera présent, aux côtés de l'ambassadeur du tri de Val d'Europe Agglomération. Des balades dans la nature toute proche, aux jardins familiaux Bernard Malard de la rue du Bois de la Garenne seront organisées, ainsi qu'un grand jeu nature pour les enfants. Les associations de la ville seront présentes aussi. Val d'Europe Oxygène vous invitera à la marche nordique, les Arts du cirque à découvrir votre habileté. Géocaching, taïso, pilates, eco run et gymnastique seront au programme. Le CROS Île-de-France écoutera votre corps pour un test Sport Santé. Cette journée est la vôtre. Venez faire un tour dans le Parc du Lochy pour prendre le temps de prendre soin de vous et des autres.

+ d'infos
Parc du Lochy, de 8h à 19h - Informations complètes sur www.magnylehongre.fr - Journée gratuite et tous publics

Bienvenue à la Team AllCycles Val d'Europe

Nouvellement arrivée à Magny le Hongre, l'association entend établir un grand club de cyclisme sur le secteur, familial et taillé pour la compétition.

Le visiteurs du prochain Forum des Associations de Magny le Hongre, le 5 septembre prochain, auront le plaisir de découvrir de nouveaux venus : la Team AllCycles Val d'Europe. Fous amoureux de la petite reine, les fondateurs du club ont pour ambition affichée d'apporter leur savoir-faire et leurs ambitions sur le territoire du Val d'Europe pour faire éclore les champions de demain. "*Le club a été créé en 2020 après avoir rencontré les élus de Val d'Europe et de Magny le Hongre pour exposer notre projet,* raconte Fabien Rousselin, le président. *Nous avons un noyau dur de personnes qui ont pour ambition d'installer un club cyclosport en compétition et de faire du Val d'Europe une place centrale en Seine-et-Marne pour cette activité.*"

Avant même sa première rentrée, le club compte déjà une soixantaine d'adhérents, principalement grâce à son activité sur les réseaux sociaux. Que ce soit le VTT, le trial ou la piste, le club souhaite ouvrir la porte aux cyclistes de tous âges et de tous niveaux pour leur permettre d'atteindre le plus haut niveau possible, sans pour autant perdre son caractère familial et convivial. "*Nous comptons dans nos rangs Vincent Hermance et Nicolas Vallée, les deux meilleurs mondiaux en trial, et deux futurs participants aux Jeux olympiques* (voir ci-dessous), reprend le Président. *Cela fait de beaux exemples à suivre qui auront de nombreux conseils à transmettre aux jeunes.*" Fort de sponsors ambitieux, le club souhaite faire émerger à Magny la première école de vélo Trial de France, développer les actions dans les écoles pour inculquer le "savoir rouler" et s'inscrire dans la durée pour partager cette passion. Partez à leur rencontre et découvrez l'esprit du club, palpable à travers sa phrase fétiche : "*On part ensemble, on rentre ensemble*".

Deux licenciés aux Jeux Olympiques de Tokyo !

Fanny Cauchois, 20 ans, est l'une des étoiles montantes du cyclisme sur piste mondial. Fille d'un papa cycliste (sur route) devenu entraîneur, elle découvre la piste à l'âge de 14 ans après de multiples essais dans d'autres sports, et connaît une trajectoire ascendante fulgurante. Vice-championne de France de keirin en Juniors, championne d'Île-de-France de l'omnium Élites et gagnante de bien d'autres courses, elle s'entraîne actuellement sur le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines où elle prépare l'épreuve de poursuite et de contre-la-montre en individuel, sous les couleurs du Laos, la nationalité d'origine de sa maman.

Lotfi Tchambaz est âgé de 35 ans. Cycliste aguerri à la carrière déjà bien remplie, il a participé à de nombreuses courses sur route, dont le tour d'Algérie et le tour du Maroc sous les couleurs d'équipes locales. Après une période de retrait, il effectue un retour tonitruant, inspiré par d'autres champions de son âge. Ces deux dernières années, il obtient des résultats probants sur piste, décrochant le titre de champion d'Afrique en 2020 en poursuite en individuel (vice-champion par équipe). Ces résultats lui valent aujourd'hui une qualification olympique sous les couleurs de l'Algérie en poursuite et en contre-la-montre individuel.

TRIBUNES

Liste Pour Magny notre ville

Enfin !
Nous sommes autorisés à reprendre notre programmation culturelle avec certes de nombreuses contraintes...
La Culture véritable source de vivre-ensemble, besoin indispensable de toute civilisation, a retrouvé sa place dans notre commune dès le 29 mai avec le spectacle de Jérémy Charbonnel "Spectacle sans Gluten" qui a fait salle comble.
Programmer, déprogrammer par arrêté préfectoral, reprogrammer, tel a été notre quotidien depuis plus d'un an. Dans ce contexte, il nous a semblé plus prudent de ne pas nous engager dans l'organisation des Magnytudes, avec une jauge que nous ne pourrions contrôler, et de privilégier plusieurs festivités musicales plus modestes.
Nous vous donnons rendez-vous le 12 juin à 15h, pour un spectacle ouvert à tous, magique et fascinant puis le 21 juin, pour célébrer la fête de la Musique dans différents lieux de Magny-le Hongre. Le 3 juillet, nous vous proposerons un concert de musique de chambre (trio Zadig) qui se déroulera en plein air devant la salle Goudailler pour le plaisir de tous.
Une programmation riche et variée vous attend.
Culturellement vôtre
Laurent CHOUKROUN

Liste Ensemble Continuons Magny Le Hongre

Soutien à nos écoles

En février, l'inspection académique a annoncé la fermeture de 3 classes pour la prochaine rentrée: 1 classe maternelle à Fauvet, 1 classe élémentaire à Veil et 1 classe primaire à Tabarly. Or, de nombreuses constructions vont voir le jour sur notre commune d'ici quelques mois, avec une arrivée conséquente d'enfants qui seront sectorisés à Veil pour les élémentaires et à Fauvet pour les maternels. Nous savons très bien qu'il n'y a jamais d'ouverture de classe en cours d'année, d'où notre inquiétude!
Comment pourrons-nous recevoir les élèves dans de bonnes conditions et leur assurer un enseignement qualitatif dans des classes surchargées et des écoles déjà confrontées à un manque d'accompagnants en effectif suffisant pour faciliter l'intégration de ceux en situation de handicap de plus en plus nombreux.
En soutien à nos écoles, certains d'entre nous ont signé la pétition des parents d'élèves de Fauvet et notre équipe a également approuvé à l'unanimité la motion présentée lors du dernier conseil municipal.

L'équipe ECMLH

Liste Un nouveau souffle pour Magny

Chers Hongrémaniens,

Les dimanches 20 et 27 juin vous êtes appelés aux urnes pour les élections départementales et régionales afin de choisir vos représentants qui auront en charge les gestions du département et de la région pour les 6 prochaines années.
Souvent peu connus dans leurs compétences respectives, ces collectivités et échelons agissent principalement dans le domaine économique, social, culturel, scolaire et environnemental, mais pas que.
Bien que partisan d'une simplification et réduction de notre obèse millefeuille administratif et bureaucratique, il faut malgré tout faire avec ce système.
Il est donc important, selon nous, de désigner des représentants compétents et dynamiques qui se consacreront à ces mandats à 100% et auront à cœur de faire avancer les dossiers concernant toutes nos communes, et la nôtre bien évidemment, avec énergie et en toute impartialité.
Nous comptons sur votre sens civique et votre participation :
Quelque soit votre choix, allez voter !

Bien sincèrement,

Frédéric ROMERO

État civil

Naissances et mariages à Magny le Hongre depuis le 1er décembre 2020 (listes arrêtées au 15 mai 2021).

NAISSANCES

SOUEI Layenne née le 5 janvier
LE DONCHE Mathis né le 18 janvier
MIZOURI Iwan né le 19 janvier
FRATTINI Carlo Antonio né le 1er février
AUTISSIER Camille né le 15 février
BOBBINK Edouard né le 2 avril
SINAN Neyssa né le 3 avril
BASCOULARD DA COSTA Garance née le 15 avril

MARIAGE

BELLIER Florence et ARMAND Thierry mariés le 15 mai

NB : Seuls les naissances et mariages autorisant la publication sont présentés dans cette édition.

AGENDA

Toute l'actualité de Magny le Hongre sur www.magnylehongre.fr et sur les réseaux sociaux @MagnyleHongre

LUNDI 7 JUIN
DÉBUT DE LA COLLECTE DE FOURNITURES SCOLAIRES PAR LE CCDJ (p. 7)
www.magnylehongre.fr

SAMEDI 12 JUIN
SPECTACLE : DES RÊVES DANS LE SABLE
15h, Salle des Fêtes (p. 15)
www.magnylehongre.fr

LUNDI 14 JUIN
ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE
Ouverture des inscriptions
www.vdeagglo.fr

DIMANCHES 20 ET 27 JUIN
ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES
Premier et deuxième tour (p. 5)
www.magnylehongre.fr

LUNDI 21 JUIN
FÊTE DE LA MUSIQUE
Dans les rues de la ville (p. 8 à 11)
www.magnylehongre.fr

SAMEDI 26 JUIN
CONCOURS DE PÉTANQUE
Parc du Lochy (p. 16)
Inscriptions sur place
www.magnylehongre.fr

CONCERT FILE 7 : VICTOR SOLF
20h30, File7
www.file7.com

LUNDI 28 JUIN
CONSEIL MUNICIPAL
20h30, Hôtel de Ville
www.magnylehongre.fr

MARDI 29 JUIN
COLLECTE DES ENCOMBRANTS
Déchets à déposer la veille au soir
www.magnylehongre.fr

MERCREDI 30 JUIN
COLLECTE DE DONS DU SANG
Salle des Fêtes (p.4)
www.magnylehongre.fr

SAMEDI 3 JUILLET
CONCERT BEETHOVEN-BERSTEIN-PIAZOLLA
17h, place de l'Église (p. 15)
Gratuit, sans réservation
www.magnylehongre.fr

DIMANCHE 4 JUILLET
JOURNÉE SPORT, NATURE, BIEN-ÊTRE
8h-19h, Parc du Lochy (p. 17)
www.magnylehongre.fr

En raison de l'actualité sanitaire, l'agenda présenté est susceptible de subir des modifications. Tenez-vous informé(e) sur nos réseaux sociaux et sur notre site Internet, www.magnylehongre.fr

Pour vous assurer de la tenue et des conditions d'accès des évènements File7, nous vous invitons à consulter le site officiel de l'organisateur, www.file7.com

SANTÉ